MAIRIE DE CHAMPROND-EN-PERCHET

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 NOVEMBRE 2026

DEPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

Réunion du Conseil Municipal du 10 novembre 2026 à vingt heures trente minutes à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHEVÉE, Maire.

Date de convocation : 28 octobre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Membres présents (10) : CHEVÉE Jean-Claude, BURON Ludovic, ABELARD Morgane, HALGRAIN Philippe, HUARD Didier, MONTBRUN Eliane, DURAND Christelle, LEVEAU Gaëlle, BOUILLY Delphine, COUDRAY David, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) : GOUHIER Geoffrey, excusé.

Mme BOUILLY Delphine a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

En hommage à Monsieur Pierre DEBRAY, élu conseiller municipal de Champrond-en-Perchet le 14/03/1965 et Maire de la commune de 1983 à 2008, soit 43 années au service des Champronnais et décédé ce 8 novembre 2026, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal observe une minute de silence.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 15 octobre 2026.
- Approbation du rapport des offres et bon de commande travaux de voirie 2026.
- Convention ELI pour suivi des travaux de voirie 2026.
- Travaux de voirie et demande de subvention FDI 2027.
- Travaux restaurant scolaire et demande de subvention FDI et DETR 2027.
- Subvention 2026 au budget annexe de l'eau.
- Redevance 2027 pour performance des réseaux d'eau potable.
- Piste cyclable : signature des conventions FEDER, DREAL, Conseil Départemental.
- Distribution des colis de Noël.
- Cérémonie de fin d'année.
- Informations diverses.

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 15/10/2026

Le procès verbal de la réunion du 15/10/2026, transmis aux membres du Conseil Municipal le 19/10/2026, ne fait l'objet d'aucune observation et est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2. Approbation du rapport des offres et bon de commande travaux de voirie 2026

Suite à la consultation lancée pour la réalisation des travaux de voirie du programme 2026, deux entreprises ont présenté une offre.
Les analyses technique et financière ont révélé que l'offre émise par l'entreprise PIGEON en date du 15/10/2026 est la mieux-disante pour un montant de 24 696.67 €uros HT, soit 29 636.00 € TTC.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette offre pour la réalisation des travaux de reprofilage et d'enduit partiel sur le chemin de La Cour aux Guillers, rue des Chênes et allée des Tilleuls, et autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis ainsi que tous les documents afférents à son exécution.

3. Convention ELI pour le suivi des travaux de voirie

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'Eure-et-Loir Ingénierie propose, dans le cadre de la cotisation annuelle à la mission voirie, un accompagnement pour les opérations portant sur la voirie communale et départementale.

Monsieur le Maire présente la convention définissant les modalités d'intervention d'Eure-et-Loir Ingénierie pour assurer le suivi des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'assistance d'Eure-et-Loir Ingénierie pour le suivi des travaux de voirie de ce programme 2026, approuve les termes de la convention correspondante et autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention avec Eure-et-Loir Ingénierie.

4. Travaux de voirie et demande de subvention FDI 2027

Les services d'Eure-et-Loir Ingénierie ont fait parvenir une estimation chiffrée à 64 782 euros HT pour des travaux de voirie à programmer sur l'année 2027, à savoir un reprofilage des chemins de La Bouillère et de l'Argenterie.

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental une subvention de 50 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI).

5. Travaux restaurant scolaire et demande de subventions

À la demande de Monsieur le Maire, un devis a été sollicité et établi concernant les travaux de restauration de la toiture du restaurant scolaire.

Afin de financer cette opération, le Conseil Municipal décide de solliciter des subventions auprès du Conseil départemental ainsi que de l'État, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution et au dépôt des dossiers de demande de subvention.

6. Subvention 2026 au budget annexe de l'eau

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote, au titre de l'exercice 2026, une subvention d'équilibre, du budget principal au budget annexe de l'eau, d'un montant de 6 500 €uros.

7. Redevance 2027 pour performance des réseaux d'eau potable

Monsieur le Maire rappelle que deux redevances pour «performance des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif», sont dues par les collectivités organisatrices de la distribution de l'eau potable et du traitement des eaux usées, sur les mêmes assiettes que celles de facturation de

l'eau et de l'assainissement collectif. Le taux de base est fixé par l'agence de l'eau et est modulé en fonction de la performance atteinte.
La redevance est répercutée par anticipation sur chaque usager du service public de distribution d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu.

Considérant que pour l'année 2027, l'agence de l'eau a fixé le tarif de cette redevance à 0,10 € HT/m3,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à 0,05 € HT/m3 la contre-valeur correspondant à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 01/01/2027.

8. Piste cyclable : conventions FEDER, DREAL, Conseil Départemental

Par délibération du 25 janvier 2022, la commune de Champrond-en-Perchet a initié l'opération collaborative « Création d'une piste cyclable sécurisée entre Champrond-en-Perchet et Nogent-le-Rotrou – RD 922 » dans le cadre de l'appel à projet « 5e appel à projet du Plan France Relance Vélo – Aménagements cyclables » 2021/2022.

Une convention de partenariat entre la commune de Champrond-en-Perchet, porteur du projet, et la commune de Nogent-le-Rotrou, partenaire dans le cadre de cette opération collaborative, définit les conditions de réalisation de l'opération et notamment les modalités de gestion financière envers les trois co-financeurs, à savoir l'Etat, l'Union européenne au titre du programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ de la Région Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel :

Plan de financement – GLOBAL DE L'OPERATION	**Montant**	**%**
Reste à charge des partenaires (Champrond /Nogent)	120 057,00 €	20,02 %
État – DREAL	109 269,00 €	18,23 %
Etat – Fonds Mobilité Active	107 487,00 €	17,93 %
Conseil Départemental d'Eure-et-Loir	89 900,00 €	14,99 %
FEDER	172 831,00 €	28,83 %
TOTAL	**599 544,00 €**	**100,00 %**

Sur ces bases, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les différentes conventions de partenariat entre la commune de Champrond-en-Perchet et la commune de Nogent-le-Rotrou dans le cadre de cette opération collaborative :
  - Convention de partenariat à destination de l'Etat,
  - Convention de partenariat à destination de l'Union Européenne au titre du programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ de la Région Centre-Val de Loire,
  - Convention de partenariat à destination du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document en lien avec la poursuite de cette opération et notamment l'acquisition d'une bande de terrain non constructible le long de la route départementale 922 au lieudit Les Salles, sise sur la Commune de Champrond-en-Perchet dont les conditions ont été fixées par délibération N°2024-023 du 26/09/2024.

9. Distribution des colis

La remise des colis de Noël aux aînés de la commune se fera le samedi 12 décembre 2026.
Les bénéficiaires sont invités à se rendre à la salle communale où une permanence sera tenue par les membres du Conseil Municipal de 10h00 à 16h00.

Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer ce jour, sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat pour un retrait du colis en Mairie ou exceptionnellement pour une livraison à domicile. Chaque bénéficiaire en sera informé individuellement.

10. Cérémonie de fin d'année

La cérémonie de fin d'année pour remercier les employés communaux, les acteurs de la vie locale et les nouveaux habitants se déroulera le vendredi 18 décembre à la salle communale.

11. Informations diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu Monsieur le Sous-Préfet le 26 octobre dernier, dans le cadre d'un échange consacré aux différents projets communaux en cours. Cette rencontre s'est poursuivie par une visite des locaux scolaires, avant de se terminer par celle de la coopérative agricole AXÉRÉAL.
- Comme évoqué lors du précédent Conseil Municipal, des agents de Territoire d'Énergie 28 (TE28) sont intervenus afin de présenter leur service de conseil en énergie. Celui-ci comprend notamment la réalisation d'un diagnostic et d'un bilan énergétique, ainsi qu'un accompagnement dans la planification des travaux.
  Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a également reçu un représentant d'Eure-et-Loir Ingénierie (ELI), qui lui a présenté le programme ÉduRénov, porté par la Banque des Territoires. Ce dispositif permet de bénéficier d'un diagnostic énergétique complet des établissements scolaires, afin d'identifier les travaux nécessaires à leur rénovation et à l'amélioration de leur performance énergétique. Afin de faire valoir notre demande et de prendre rang, un dossier a été déposé auprès des services compétents.

Il n'y a pas d'autres questions, Monsieur le Maire lève la séance.

Procès verbal approuvé en séance du Conseil Municipal du :

Le Maire,
Jean-Claude CHEVÉE.

La Secrétaire,
Delphine BOUILLY



DEPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

MAIRIE DE CHAMPROND-EN-PERCHET

Tél. 02 37 52 06 32
e-mail : mairie@champrondenperchet.fr

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2026

Liste des délibérations du Conseil Municipal de Champrond-en-Perchet, réuni le 10 novembre 2026 à vingt heures trente minutes à la salle communale sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHEVÉE, Maire.

Date de convocation : 28 octobre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Membres présents (10) : CHEVÉE Jean-Claude, BURON Ludovic, ABELARD Morgane, HALGRAIN Philippe, HUARD Didier, MONTBRUN Eliane, DURAND Christelle, LEVEAU Gaëlle, BOUILLY Delphine, COUDRAY David, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) : GOUHIER Geoffrey, excusé.

Mme BOUILLY Delphine a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 15 octobre 2026.
- Approbation du rapport des offres et bon de commande travaux de voirie 2026.
- Convention ELI pour suivi des travaux de voirie 2026.
- Travaux de voirie et demande de subvention FDI 2027.
- Travaux restaurant scolaire et demande de subvention FDI et DETR 2027.
- Subvention 2026 au budget annexe de l'eau.
- Redevance 2027 pour performance des réseaux d'eau potable.
- Piste cyclable : signature des conventions FEDER, DREAL, Conseil Départemental.
- Distribution des colis de Noël.
- Cérémonie de fin d'année.
- Informations diverses.

- REF. 2026/043
  Approbation offre travaux de voirie 2026.
  Vote favorable à l'unanimité.

- REF. 2026/044
  Approbation convention ELI pour le suivi de l'exécution des travaux de voirie 2026.
  Vote favorable à l'unanimité.

- REF. 2026/045
  Demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement FDI pour travaux de voirie – programme 2027.
  Vote favorable à l'unanimité.

- REF. 2026/046
  Demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement FDI pour la rénovation de la couverture du restaurant scolaire.
  Vote favorable à l'unanimité.

- REF. 2026/047
  Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'Investissement Local) pour la rénovation de la couverture du restaurant scolaire.
  Vote favorable à l'unanimité.

- REF. 2026/048
  Subvention 2026 au budget de l'eau potable.
  Vote favorable à l'unanimité.

- REF. 2026/049
  Redevance consommation d'eau potable et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2027.
  Vote favorable à l'unanimité.

- REF. 2026/050
  Piste cyclable – Signature des conventions des différents co-financeurs.
  Vote favorable à l'unanimité.